



Les priorités du CESC académique

publié le 04/12/2013

Descriptif :

Les axes de travail du CESC académique pour 2013-2014

Suite au CESC académique du 3 avril 2013, des axes de travail ont été déterminés pour l'académie de Poitiers :

○ 1- La création de CESC inter degrés

Pour améliorer le parcours des élèves et pour amener chaque élève à son plus haut niveau de diplôme et de qualification, une réorganisation des établissements en réseaux depuis l'école jusqu'au supérieur est mise en oeuvre. Dans cette optique la mise en place et le développement des CESC inter degrés s'inscrit dans les priorités académiques. (La mise en réseau des CESC garantit la cohérence et la nécessaire continuité d'une action éducative efficace sur un territoire de la maternelle au lycée, in circulaire n°2006-197 du 30 novembre)

○ 2- Le renforcement du Plan de prévention de la violence

De nombreuses actions sont menées mais la mission concernant la préparation du plan de Prévention de la violence semble être délaissée, le CESC académique devra veiller à l'accomplissement de cette mission.

○ 3- Deux thématiques lycéennes : respect et lutte contre la violence

Il ressort d'un questionnaire d'enquête réalisé lors de l'évaluation du dispositif cocktails à gogo que les 2 thématiques prioritaires des lycéens sont le respect et la lutte contre la violence.

○ 4-La communication du CESC académique

Augmenter la visibilité du CESC académique en s'appuyant notamment sur le numérique.

○ 5- L'efficacité dans la conduite des actions

Une hausse inquiétante des conduites à risques et des violences chez les jeunes est constatée, en ce domaine les actions de prévention des CESC doivent viser l'efficacité.